

# Assemblée territoriale le 11 avril 2024

Identification collective des points forts du territoire et de son projet de charte



**58 participants** (hors  
équipe technique Parc)



**Espace Michèle  
Bernard à Saint-Julien-  
Molin-Molette**

Orientation 1

## Les pépites plébiscitées

- **Un territoire où l'on souhaite valoriser et transmettre le patrimoine industriel et artisanal**
- **Un Parc fédérateur sur le territoire et ses franges mais ouvert bien au-delà**
- **Un territoire de sports et d'activités de pleine nature**
- **Autres : un territoire éducatif pour la jeunesse / une population pilatoise plus soucieuse des enjeux écologiques que la moyenne nationale / un parc qui n'est pas qu'une source de contraintes – une appartenance au Parc vécue comme un atout / un territoire au dynamisme populaire / un territoire riche d'évènements / un tissu associatif très riche / des observatoires participatifs**

Orientation 2

## Les pépites plébiscitées

- **Un îlot de biodiversité encerclé de milieux urbanisés (lien ville-campagne)**
- **Une mosaïque de milieux liée à la diversité des usages / cohabitation des usages et de la fonctionnalité écologique**
- **Autres : les points de vue et belvédères / les crêts / biodiversité et paysage, sources de fierté des habitants / l'île du Beurre / les petites chouettes de montagne qui ont recolonisé les forêts d'altitude / la démarche UNESCO concernant la côte rhodanienne / les haies et les murets en pierre sèche / des éléments bâtis identitaires : barrages, viaduc de Pélussin, Malleval, la Chartreuse, antenne de l'Oeillon ... / Vallée de la Vocance dont Felletin et Chirat Blanc / lien entre protection forte et continuité écologique / les tourbières du Pilat / des espèces emblématiques telles que le hêtre, les chiroptères ... / carrefour climatique et biogéographique**

Orientation 3

## Les pépites plébiscitées

- **Une diversité agricole et des systèmes d'exploitation**
- **Des capacités de production et de transformation des produits agricoles (circuits courts)**
- **Autres** : une diversité des filières économiques / un patrimoine forestier / la mission d'expérimentation du Parc / l'accompagnement des initiatives pour la transition climatique en agriculture et en forêt / la prise en compte de la sécurité alimentaire / valorisation et potentiel de valorisation de la forêt et du bois / Une richesse de l'économie culturelle / la capacité d'innovation des acteurs / un territoire attractif pour les porteurs de projet / la richesse du secteur de l'économie sociale et solidaire / capacité d'ingénierie financière/ territoire adapté pour les séniors / qualité des produits - diverses appellations pour les produits agricoles / démarche Unesco /diversité et capacité d'adaptation du secteur touristique/ réseau de sentiers/ richesse des savoir-faire

Orientation 4

## Les pépites plébiscitées

- **Un territoire aux centres bourgs vivants et des villages historiques patrimoniaux**
- **Un territoire de qualité architecturale (article 11)**
- **La biodiversité à intégrer aux projets architecturaux**
- **Autres : Des usages qui cohabitent /stratégies foncières localement définies et ajustées /fierté d'habiter le Pilat / construction participative de la charte / trames vertes et bleues dans l'urbain**

Orientation 5

## Les pépites plébiscitées

- **Un territoire où l'eau est une richesse dont la qualité est à préserver – un massif « éponge » à conforter**
- **Un territoire qui sait innover pour une conception intégrative, co-construite de projets de production d'énergie renouvelable**
- **Autres : un territoire qui s'est lancé très tôt dans la sensibilisation aux effets du changement climatique/ un territoire motivé pour devenir sobre en énergie / un objectif de décarbonation affiché / un territoire pionnier en matière de mobilité durable / des collectifs nombreux travaillant sur des projets de résilience**



